

PROGRAMME DE FORMATION PREPARATOIRE A LA CATEGORIE B DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La mobilité est une exigence du progrès actuel, ce qui impose aux uns et aux autres de disposer de moyens de transports. La voiture occupe une part importante et devient une nécessité pour une majorité des jeunes de notre société.

Au-delà du plaisir de conduire, l'utilisation d'une voiture est souvent indispensable pour les études, le travail ou les loisirs. Rouler en sécurité est donc une nécessité pour tous.

La formation a donc pour objectif d'apporter des compétences qu'un conducteur responsable doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Tout au long de la formation, le candidat apprendra à manipuler le véhicule et à circuler dans différentes configurations dont il doit appréhender les risques et limites.

La finalité de la formation est d'amener le conducteur à la maîtrise de compétence de savoir être et de savoir faire dans le but de devenir autonome et compétent.

Vu le taux important que représente les conducteurs débutants parmi les victimes des accidents de la route, l'auto-école a un rôle important d'éducation et de formation en matière de sécurité routière.

Le déroulement

La formation, se déroulera de la façon suivante :

Une évaluation du niveau de candidat pour mettre en évidence, la vigilance, la concentration et les capacités perceptives.

Concrètement l'évaluation est constituée d'un test écrit dont les questions visent à évaluer les compétences (mémorisation, logique, recherche d'information, observation, orientation, repère, analyse de situation, association, anticipation, ...) et d'un test pratique qui nécessite l'utilisation de la voiture et qui portera sur les acquis et les prédispositions de l'élève à s'installer au volant, à manipuler les commandes avec ou sans explications et enfin à déterminer son état de stress.

Cette évaluation permet également au candidat de faire le point sur son niveau, de voir si la pédagogie de l'auto-école lui convient, de disposer d'une estimation du volume de formation nécessaire et par conséquent d'avoir une idée du coût du permis.

La formation théorique

Afin de préparer l'Epreuve Théorique Générale, le candidat dispose des supports pédagogiques suivants : le livre de code, des cours et tests en salle, et d'un abonnement en ligne incluant cours, tests et examens blancs. Ces supports pédagogiques reprennent les thèmes officiels de l'examen :

- C : Conducteur
- U : Autres usagers de la route
- D : Règlements généraux et divers
- M : Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
- S : Equipements de sécurité du véhicule
- P : Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- L : Dispositions légales en matière de sécurité routière
- R : La route

- E : Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

L'auto-école assure des cours collectifs abordant les thèmes théoriques obligatoires suivants :

- Les effets dû à la consommation d'alcool, de drogues et de médicaments sur la conduite
- L'influence de la fatigue sur la conduite
- Les risques liés aux conditions météorologiques aux états de la chaussée
- Les usagers vulnérables ;
- La pression sociale (publicité, travail ...)
- La pression des pairs

Un suivi personnalisé de chaque candidat permettant d'apprécier l'évolution des acquis et de prévoir l'examen en commun accord avec l'élève.

La formation pratique

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante.

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière assure une formation selon le Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC).

Le programme de formation se compose de quatre compétences qui doivent être acquises en fin de formation :

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- Appréhender la route et circuler dans des conditions normales
- Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers
- Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les heures de conduite sont programmées sur voie publique, l'auto-école ne disposant pas de circuit fermé.

Nous n'apprenons pas tous de la même manière. Certains ont besoin de faire, d'autres de voir et d'autres encore de lire ou d'entendre.

Conduire est un savoir-faire qui s'acquiert par la pratique. De fait, les personnes au profil pédagogiques auditif sont défavorisées. Elles auront certainement besoin qu'on leur explique précisément les démarches verbalement pour assimiler. Ensuite, elles se diront les choses dans leur tête pour les appliquer.

Comment aider les personnes à apprivoiser leur stress ? Comment les aider à avoir confiance en elles ? Cela signifie qu'il n'y a pas simplement la relation enseignant-enseigné à prendre en compte, mais également la relation que chaque personne entretient avec la conduite. Conduire ne renvoie pas la même chose pour chacun, la liberté, les contraintes familiales ou professionnelles, ... Tout ceci a également un effet sur la façon dont chacun investit ses cours de conduite et donc la relation avec le moniteur.

Le milieu de l'auto-école est très hétérogène et bien souvent, c'est l'affinité qui lie l'élève et le moniteur qui aide à la progression pratique en plus de sa motivation.

Lors de la formation, on commence par apprendre la mécanique du véhicule (installation au poste de conduite, volant, position des mains, apprentissage du chevauchement, puis l'accélérateur seul puis le frein, puis la boîte de vitesses et l'embrayage pour finir).

Certains élèves atteignent la fin de cette étape facilement et d'autres non.

Pour l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, c'est la partie la plus facile à traiter (schéma, démonstration, restitution) mais qui demande beaucoup d'efforts et de courage.

C'est d'autant plus difficile que les générations actuelles ont grandi dans les voitures avec écrans ou une distraction sous les yeux et n'ont pas été très attentives à l'acte de la conduite à proprement parler. Elles ne s'intéressent pas spécialement à la voiture.

La deuxième étape concerne plus particulièrement la position du véhicule sur la chaussée et les décisions à prendre, y changer de direction ou franchir une intersection. On demande une analyse de l'environnement pour assurer sa sécurité et celle des autres usagers. Pour deviner ce qu'il se passe dans la tête de nos élèves, on fait de la conduite commentée sur un objectif précis (intersection, visibilité, règles de priorité), c'est un exercice difficile, vu le partage entre action et parole, qui dégrade la conduite.

Avoir une stratégie de conduite : le futur conducteur devra apprendre à : observer, analyser la situation et anticiper.

Dès lors que l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière estime les quatre compétences du programme de formation REMC sont suffisamment maîtrisées, l'élève est soumis à un examen blanc, permettant de faire ressortir les points faibles à retravailler pour pouvoir aller présenter l'examen pratique.

L'examen de conduite

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Le jour de l'examen, l'épreuve est présentée individuellement par l'inspecteur, qui indique ce que le candidat doit faire :

- Réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier
- Suivre un itinéraire ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de manière autonome, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser deux manœuvres différentes, dont une au moins en marche arrière et une à son initiative
- Procéder à la vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, répondre à une question en lien avec la sécurité routière et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- Appliquer les règles du code de la route, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci d'économie de carburant et de limitation de rejet de gaz à effet de serre
- Faire preuve de courtoisie envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables

L'évaluation réalisée par l'inspecteur est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

Cette évaluation consiste en un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'inspecteur s'attache à valoriser les acquis comportementaux du candidat plutôt que ses faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'inspecteur retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.